

Il existe deux procédures de candidature à l'École d'Urbanisme de Paris : la procédure **Campus France (Études en France)** et la procédure **eCandidat**.

**Au niveau Master, la procédure dépend du pays de résidence et non de la nationalité des candidat.es.**

Les candidat.es peuvent formuler jusqu'à trois vœux de parcours. Les candidatures sont analysées par un jury composé de membres de l'équipe enseignante.

Les admissions sont conditionnées par le nombre de places offertes dans le parcours et par l'adéquation du dossier aux objectifs et prérequis du parcours.

**À l'exception du parcours HRU, seules les candidatures effectuées en ligne sur eCandidat ou Études en France (selon le pays de résidence des candidat.es) et respectant le calendrier d'admission seront étudiées. Les demandes par courrier électronique et les demandes envoyées en dehors des périodes appropriées ne seront pas traitées.**

## PROCÉDURE DE CANDIDATURE M1 ET M2 URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Candidat.es résidant dans **l'un des 46 pays suivants** (liste 2020-2021)\*

\*Cf. <https://www.campusfrance.org/fr/candidature-procedure-etudes-en-france>

Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, États-Unis, Gabon, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Niger, Nigéria, Pérou, République Démocratique du Congo, République du Congo, Russie, Sénégal, Singapour, Taiwan, Tchad, Togo, Tunisie, Turquie et Vietnam.

### CAMPUS FRANCE

Candidature en ligne sur le site Campus France du pays de résidence. Les formations de l'École d'Urbanisme de Paris sont disponibles sous l'Université Gustave Eiffel.

Candidat.es résidant en  
Union Européenne

Candidat.es résidant dans un  
autre pays

### E-CANDIDAT

Candidature en ligne sur le site eCandidat de l'Université Gustave Eiffel.